

# LA FRANCE CHAMPIONNE EUROPÉENNE DE LA CONSOMMATION DE VOLAILLES EN ORDRE DE MARCHÉ POUR REDÉMARRER SA PRODUCTION ET RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CONSOMMATEURS

La France figure désormais en tête des pays de l'Union européenne<sup>1</sup> consommant le plus de volailles. En 2021, la consommation globale du pays (domicile et hors domicile) a en effet renoué avec la croissance pré-covid et augmenté de +2,1 % en volume. Chaque habitant en a consommé environ 28,5 kg sur l'année, essentiellement des poulets (76 %). Une belle dynamique mise à mal par l'épisode d'influenza aviaire sans précédent qui a touché la filière avicole en ce début d'année. La France, 2<sup>e</sup> pays producteur de volailles de l'Union européenne en 2021, devrait ainsi passer à la 4<sup>e</sup> place avec une offre réduite de -9,7% en 2022.<sup>2</sup> Si la filière a pris les mesures drastiques pour assurer la reprise de la production dans les meilleures conditions, elle en appelle à l'achat citoyen pour la soutenir et lui permettre de contribuer à la souveraineté alimentaire française. En effet, au-delà de leur mobilisation pour redémarrer le secteur, les professionnels sont confrontés à deux défis de taille. Ils font face à une hausse des coûts de production inédite, qui atteint +45 à +50 % en deux ans (2<sup>e</sup> trimestre 2022 vs 2<sup>e</sup> trimestre 2020) pour un poulet en sortie d'élevage, et ils sont menacés par la hausse des importations, qui touchent déjà 49 % des poulets consommés sur les cinq premiers mois 2022.

## Mobilisation générale face à une crise sanitaire inédite

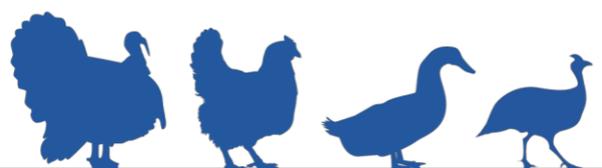
Pour la première fois, tous les types d'élevages ont été touchés par cette crise sanitaire historique, tant par sa violence que par sa durée, allant même jusqu'à menacer la diversité caractéristique de la filière française. Dès le début, tous les acteurs se sont massivement mobilisés pour préserver ce modèle unique au monde, qui se distingue par la diversité de ses espèces (poulets, dindes, pintades, canards, pigeons, cailles) et de ses modes d'élevages (standard, bio, Label Rouge). Aujourd'hui, ils sont en ordre de marche pour assurer une reprise de la production dans les meilleures conditions, avec des mesures adaptées. D'ores et déjà, ils peuvent même annoncer aux amateurs de volailles festives qu'elles seront bel et bien au rendez-vous dès cette fin d'année !

## La filière face à la poursuite de la hausse des coûts de production

Dans ce contexte de redémarrage progressif des mises en place dans les élevages, les professionnels doivent toujours faire face à la flambée de leurs coûts de production : le coût de l'alimentation se maintient à un niveau très élevé, les prix des poussins, de l'énergie, des emballages, et de la main-d'œuvre augmentent considérablement... L'indice ITAVI mesurant le coût de l'aliment a ainsi bondi de +80 % entre août 2020 et août 2022 et toutes les autres charges voient leurs hausses s'accélérer. Le coût de l'énergie a ainsi augmenté de +17 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 puis de +30 % au 2<sup>e</sup> trimestre et va

<sup>1</sup> Hors Royaume-Uni

<sup>2</sup> Source : ITAVI d'après Eurostat et sources nationales



poursuivre sa hausse dans les mois à venir. Au total, ANVOL estime que le coût de production d'un poulet vivant a augmenté de +45 à +50 % sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2022 par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2020. Une flambée des coûts qui fragilise le modèle contractualisé de la filière.

### **La Volaille Française menacée par la recrudescence des importations**

En parallèle de ces charges, la filière doit également affronter la menace grandissante des importations non soumises à la réglementation européenne et éloignées des bonnes pratiques des éleveurs français. Sur les 5 premiers mois de l'année 2022, 49 % des poulets consommés en France ont ainsi été importés, contre 45 % sur la même période en 2021<sup>3</sup>. La hausse des importations est particulièrement marquée sur la viande de poulet en provenance du Brésil (+122 %) et d'Ukraine (+181 %)<sup>4</sup>. Les professionnels s'inquiètent ainsi de la décision prise par l'Union européenne de lever les restrictions liées aux importations ukrainiennes depuis juin. En effet, ils soulignent que les volailles ukrainiennes arrivant en France ne profitent pas aux éleveurs sur place, mais à un Groupe financier monopolistique intégré, coté à la Bourse de Londres et dont le siège social est situé à Chypre.

### **L'achat-citoyen en soutien au redémarrage de la production française**

Pour assurer la pérennité de leur modèle exemplaire et contribuer à la souveraineté alimentaire du pays, les acteurs de la filière appellent les consommateurs à soutenir le redémarrage de leurs activités sur le territoire en choisissant des produits estampillés « Volaille Française » garantissant leur origine en magasins comme en restauration. Depuis le 1<sup>er</sup> mars, un décret oblige en effet les professionnels de la Restauration Hors Domicile à indiquer l'origine française de toutes leurs viandes, y compris de la volaille. Cet étiquetage permet de valoriser le savoir-faire exemplaire des professionnels de la Volaille Française. Faire le choix de la Volaille Française, c'est soutenir les 100 000 professionnels de la filière, dont 34 000 dans les élevages, qui consacrent tous les jours sur le terrain du temps et de l'énergie pour fournir les meilleures volailles au plus grand nombre.



<sup>3</sup> Source : Itavi d'après, SSP, douanes et Kantar WP pour France Agrimer

<sup>4</sup> Source : ITAVI d'après douanes françaises



# SOMMAIRE

## *CONSOMMATION*

**LA FRANCE DEVIENT CHAMPIONNE D'EUROPE  
DES PAYS CONSOMMATEURS DE VOLAILLES**

p.4

## *PRODUCTION*

**LA FILIÈRE MOBILISÉE POUR  
REDÉMARRER APRÈS LA PLUS GRAVE  
CRISE SANITAIRE DE SON HISTOIRE**

p.6

## *IMPORTATIONS*

**LA FILIÈRE FACE À UNE NOUVELLE ENVOLÉE  
D'IMPORTATIONS DE POULETS À BAS COÛT**

p.8

## *COÛTS DE PRODUCTION*

**HAUSSE INÉDITE DE TOUS LES COÛTS  
DE PRODUCTION : LA FLAMBÉE CONTINUE**

p.12



## CONSOMMATION :

# LA FRANCE DEVIENT CHAMPIONNE D'EUROPE DES PAYS CONSOMMATEURS DE VOLAILLES

## La France : 1<sup>er</sup> pays consommateur de volailles de l'Union européenne en 2021

(Source : Itavi d'après Eurostat, SSP, Mapama, Destatis, Istat)

L'année 2021 a marqué le retour des tendances dynamiques de la période pré-Covid, avec une consommation globale de volailles en France qui a enregistré une hausse de +2,1 % en 2021 vs 2020. Ainsi, la France est devenue le premier pays consommateur de viande de volaille de l'Union européenne (hors Royaume-Uni) avec 1,926 million de tonnes de volailles consommées, devant l'Allemagne (1,865 Mtéc) et l'Espagne (1,581 Mtéc). Chaque Français a ainsi consommé 28,5 kg de volaille en 2021, représentant environ 15 poulets sur une année. Sur dix ans, le taux de croissance moyen de la consommation s'établit à +1,8 %. La croissance de la consommation de poulet par habitant est très dynamique avec une croissance moyenne annuelle de 3,6 % sur 10 ans.



## Le poulet : moteur de la hausse de la consommation des volailles en France

Source : Itavi d'après, SSP, douanes et Kantar WP pour France Agrimer

À fin mai 2022, la consommation globale des volailles (hors domicile et à domicile) a augmenté de +0,9 % en volume par rapport à la même période de 2021, tirée par la reprise des activités en restauration. Un chiffre qui devrait baisser d'ici la fin de l'année en raison de la diminution de l'offre due à l'Influenza aviaire dont a été victime la filière cette année.

Les poulets constituent le moteur des ventes des 5 premiers mois de l'année 2022, avec une hausse en volume de +6,6 % vs les 5 premiers mois de 2021. En revanche, la consommation des autres volailles est en recul : -15,6 % pour les dindes, -22 % pour les canards et -2,7 % pour les pintades. En effet, l'influenza aviaire a réduit l'offre présente sur le marché : la production s'est notamment repliée de -12,7 % sur la période pour les dindes et de -17,9 % pour le canard alors que, dans le même temps, la production de poulets augmentait de +3 %.



## La part des poulets consommés en France en progression

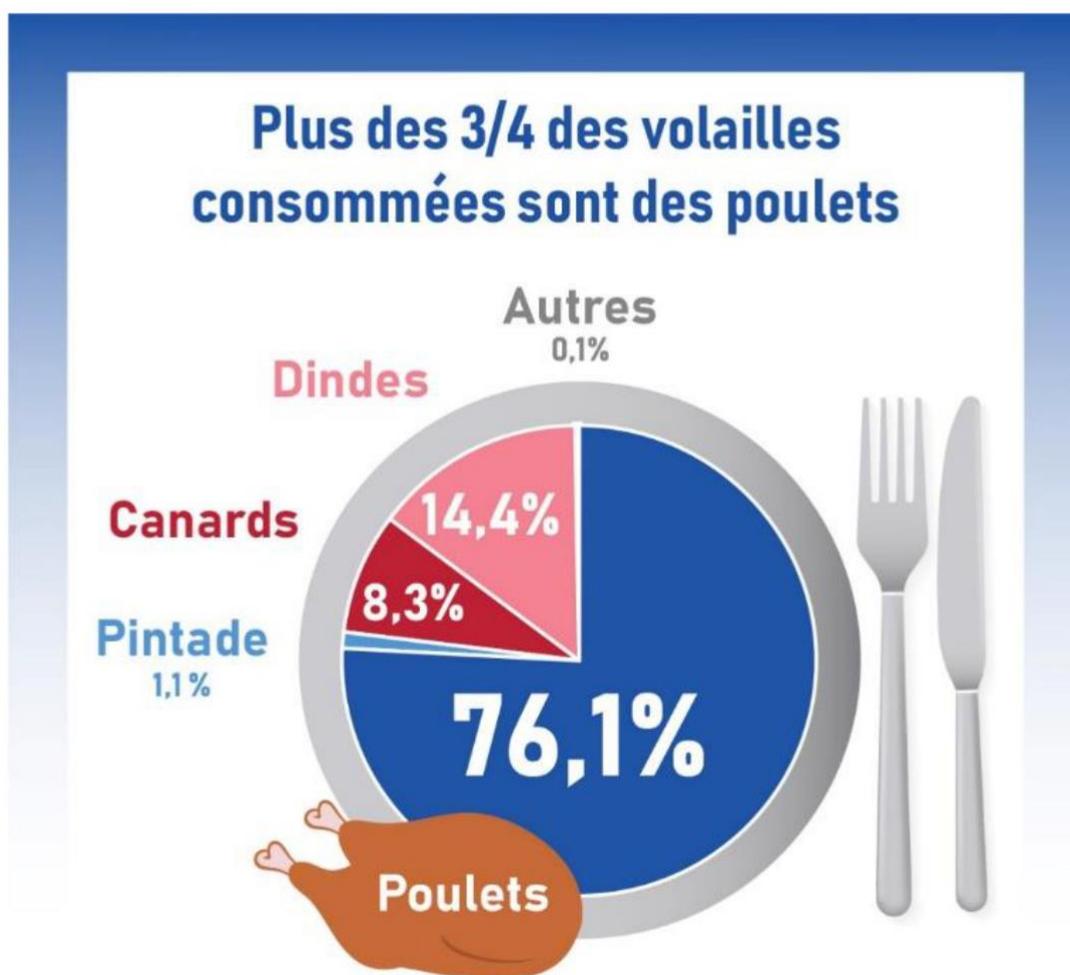
(Source : Itavi d'après SSP - 2021)

Les poulets sont les volailles les plus consommées en France et leur part progresse en 2022 en raison d'une offre réduite pour les autres espèces en raison de l'influenza aviaire. En 2021, ils représentaient plus des trois quarts des volailles consommées dans le pays (76,1 %) et cette proportion est passée à 80 % sur les 5 premiers mois de l'année 2022.

Les dindes arrivent en deuxième position (14,4 % des volailles vendues en 2021 et 13,2 % sur 5 mois 2022).

Le canard occupe la 3<sup>e</sup> marche du podium (8,3 % des volailles vendues en France en 2021 et 5,7 % à mai 2022), devant la pintade (1,1 % en 2021 et 0,9 % à mai 2022) et les autres volailles, cailles et pigeons (0,6 % et 0,1 % en mai 2022).

### Rappel année 2021 :



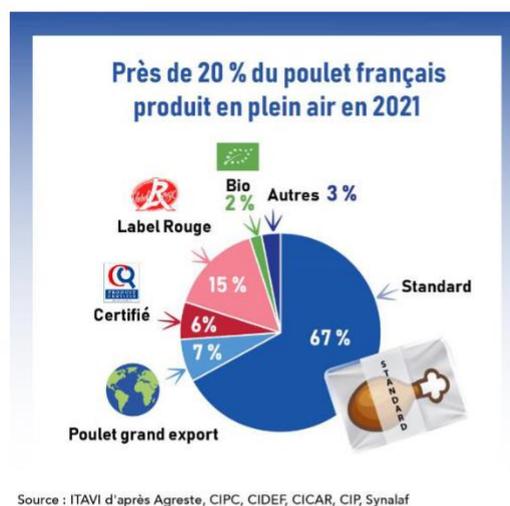
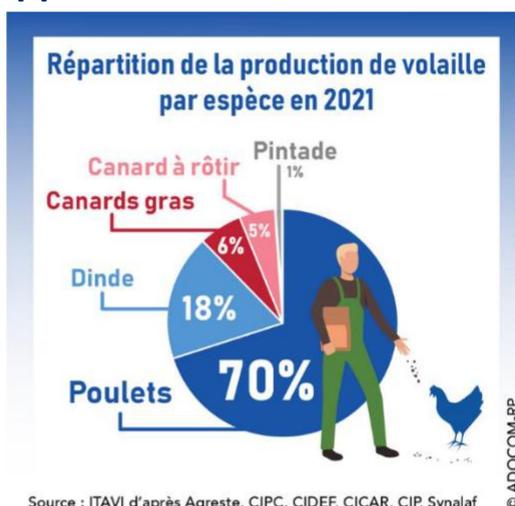
Source : ITAVI d'après SSP - 2021 © ADOCOM-RP



## PRODUCTION

# LA FILIÈRE MOBILISÉE POUR REDÉMARRER APRÈS LA PLUS GRAVE CRISE SANITAIRE DE SON HISTOIRE

Rappel année 2021 :



## Une crise sanitaire d'une ampleur et d'une durée inédites

La saison dernière, la filière volaille française a été victime d'une épizootie d'Influenza Aviaire aussi violente qu'inattendue. Tous les types d'élevages et toutes les espèces ont été concernés. En effet, après le sud-ouest lourdement touché dès l'automne 2021, le virus s'est propagé fin février pour la première fois aux Pays de la Loire, zone stratégique pour la production. Deuxième région productrice de volailles du pays (23 % de la production nationale de poulet et de dinde, 60 % pour le canard à rôtir, 63 % pour la pintade...), les Pays de la Loire concentrent en effet le nombre le plus important de sélectionneurs, d'élevages de reproducteurs et de couvoirs, indispensables pour fournir les élevages en poussins et canetons dans toute la France et à l'international.

## 2022 : un recul de production de près de 10 % en prévision

La France a totalisé 1 400 foyers d'Influenza Aviaire dont 860 en Pays de la Loire en 6 mois. Sur le terrain, tous les professionnels (éleveurs, organisations de production, fabricants d'aliments, abattoirs, couvoirs, entreprises de transformation) se sont mobilisés pour stopper la propagation du virus, en coordination avec les services de l'État et les vétérinaires. L'épizootie a entraîné la disparition de 20 millions de volailles, dont 12 millions de volailles de chair.

Entre abattages et vides sanitaires, la filière estime que la production de volailles françaises sera globalement en baisse de -9,7 % en 2022 par rapport à 2021. Les canards à rôtir (-30,3 %), les pintades (-18,6 %) et les dindes (-17,7 %) devraient être les plus touchés par ce repli. La production française de poulets ne devrait quant à elle reculer que de -3,3 % sur l'année.



## L'Interprofession engagée pour renforcer la sécurisation de la production

Soutenue par les Pouvoirs publics, la filière s'engage à prendre les mesures qui lui permettront d'éviter une nouvelle crise de cette ampleur, sans négliger le défi de la compétitivité et de la souveraineté alimentaire.

Les représentants de l'Interprofession ont mené un travail actif en concertation avec les autorités afin d'éviter qu'une crise d'une telle ampleur ne se reproduise. Dans un premier temps, la filière va notamment œuvrer à améliorer son plan de surveillance et de détection, adapter et renforcer la formation liée à la biosécurité de l'ensemble des acteurs de la filière, établir des accords interprofessionnels pour diminuer la densité des élevages dans certaines zones, en particulier dans le Sud-Ouest (Adour). Chacun des maillons de la filière a également mené un travail de concertation pour définir des mesures spécifiques de lutte contre l'influenza aviaires en fonction de leurs métiers. Ces initiatives seront mises en commun dans le courant du mois d'octobre.

À plus long terme, la filière s'engage également à réorganiser globalement la production des volailles de chair en France en prenant des mesures adaptées aux enjeux de compétitivité et de souveraineté alimentaire française. Il est en effet essentiel que la filière puisse maintenir son potentiel de production afin d'éviter une recrudescence des importations.

De plus, l'Interprofession se félicite que les particularités des élevages de plein air soient prises en compte par le ministre, qui a décidé de saisir l'ANSES sur le sujet des mises à l'abri.

Par ailleurs, l'Interprofession rappelle son soutien à l'expérimentation vaccinale et a pris acte de la déclaration du ministre de ne pas obérer la capacité à exporter de la filière avicole.



## IMPORTATIONS :

# LA FILIÈRE FACE À UNE NOUVELLE ENVOLÉE D'IMPORTATIONS DE POULETS À BAS COÛT

## 2022 confirme le retour à la hausse des importations de volailles

Avant la Covid-19, déjà près de 9 Français sur 10 (89 %) disaient préférer consommer de la volaille française plutôt qu'étrangère (Enquête APVF /OpinionWay 2019). Cette attente s'est renforcée avec la crise et, désormais, 9 Français sur 10 disent même vouloir trouver de la viande de volaille française en restauration collective (APVF / OpinionWay 2022).

Pourtant, après un léger repli sur l'année atypique de 2020, les importations de volailles sont repartiées à la hausse en 2021 et continuent d'augmenter en 2022. Sur les 5 premiers mois de l'année, elles ont augmenté de +13,6 % par rapport à la même période l'an passé. Alors qu'en 2020, 34 % des volailles étaient importées, cette proportion est montée à 39 % en 2021 et la voici à 43 % sur les 5 premiers mois de 2022. C'est pourquoi la filière en appelle à l'achat-citoyen et invite les consommateurs à choisir les Volailles Françaises afin d'enrayer le phénomène.

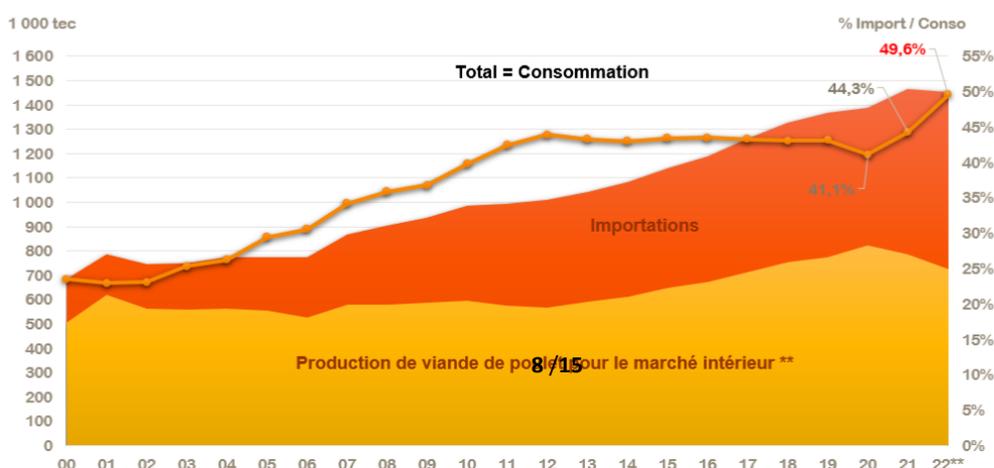
## 2022 : 49 % des poulets importés en France sur les 5 premiers mois

Sur l'ensemble des volailles, les poulets sont les plus touchés par les importations. En 2020, 41 % des poulets consommés en France provenaient d'autres pays ; cette proportion est montée à 45 % en 2021 et a atteint 49 % sur les 5 premiers mois de 2022. L'augmentation des importations de viande de poulet en provenance des pays tiers est particulièrement notable depuis l'Ukraine (+122 % sur 6 mois 2022 vs 6 mois 2021) et le Brésil (+180 %). Le plus gros des importations est toujours en provenance de la Pologne (+22 % d'augmentation sur les 6 premiers mois de 2022) de la Belgique (+21 %) et des Pays-Bas (-1,7%). Pour ces deux dernières origines une part des volumes provient en réalité des pays tiers.

Le phénomène des importations est moindre pour les dindes, dont 19 % sont importées, les canards (14 %), tandis que les pintades ne sont pas du tout concernées.

### La part du poulet importé dans la consommation

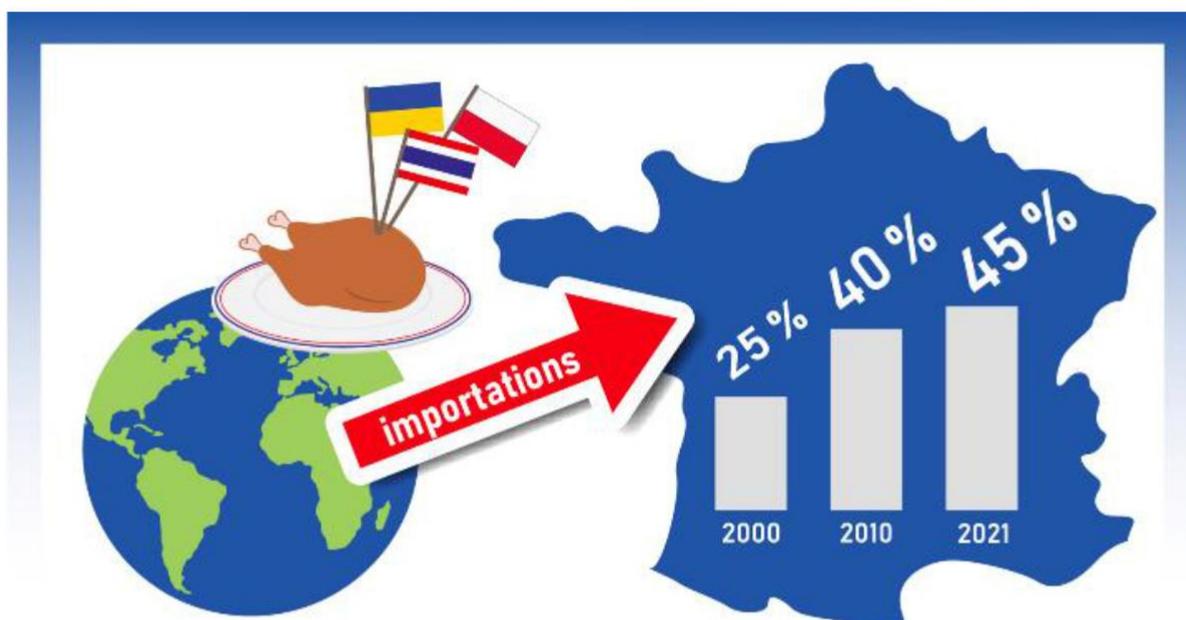
Le rapport import/consommation devrait progresser en 2022



Source: Itavi d'après SSP, douanes



Les importations de poulets ont fortement augmenté ces 20 dernières années : elles n'étaient encore que de 25 % en 2000. L'objectif de la filière est aujourd'hui d'offrir aux consommateurs français du poulet pour toutes les occasions de consommation et de reprendre des parts de marché sur l'importation. Pour lutter contre les importations, l'Interprofession propose notamment l'application des clauses miroirs pour n'autoriser que les importations de volailles soumises à des réglementations identiques et non pas équivalentes à celles appliquées volailles françaises.



Source : ANVOL 2022 © ADOCOM-RP



## La filière piégée par l'ouverture des frontières à un exportateur de poulets ukrainiens

Solidaires de leurs homologues ukrainiens, les professionnels de la filière avicole française s'inquiètent néanmoins de la décision de l'Union européenne de libéraliser totalement les échanges avec l'Ukraine durant un an. Le 24 juin, l'Europe a en effet totalement suspendu les droits de douane pour l'Ukraine et qui s'appliquaient jusqu'ici au-delà d'un quota établi à 70 000 tonnes pour les importations de poulets.

Cette décision va avoir de lourdes conséquences pour la filière française, sans pour autant profiter aux éleveurs sur place puisqu'elle va favoriser l'arrivée massive de poulets issus d'un seul et même industriel ukrainien. Il faut en effet savoir que les exportations de poulets ukrainiens font l'objet d'un quasi-monopole détenu par le Groupe MHP, coté à la Bourse de Londres et dont le siège social est établi à Chypre. En 2020, ce groupe financier a exporté 90% des produits avicoles ukrainiens, essentiellement du poulet à griller (98 %) et son modèle repose sur une production totalement intégrée. Chaque maillon lui appartient : depuis les champs de céréales jusqu'à la mise en barquette de la volaille.

Cette ouverture des frontières obtenue par l'industriel à la tête de ce groupe monopolistique ne bénéficiera donc pas aux éleveurs ukrainiens. En revanche, elles vont nuire aux éleveurs français, concurrencés par des poulets ukrainiens aux coûts de production nettement inférieurs en raison notamment des faibles coûts de main-d'œuvre du pays et des conditions d'élevages aux exigences non alignées sur la réglementation européenne et les bonnes pratiques françaises.



Source : ANVOL 2020 - © ADOCOM-RP



## Importations du Chili et du Mercosur : la filière sous la menace des nouvelles discussions

Dans un contexte de hausse des importations et de levée des quotas ukrainiens, l'Interprofession des Volailles Françaises ne comprendrait pas la ratification de nouveaux accords commerciaux européens avec le Chili et les pays du Mercosur. L'enjeu est la souveraineté alimentaire de l'Europe et en particulier de la France. L'ouverture de nouveaux contingents reviendrait à mettre en concurrence des filières ne respectant pas les mêmes exigences sur les bonnes pratiques d'élevages.

La Commission européenne a en particulier émis son intention d'augmenter le quota des importations en provenance du Chili, qui pourraient ainsi passer de 18 000 tonnes importées aujourd'hui en Europe à 40 000 tonnes. La filière s'étonne que l'Union européenne soit ainsi prête à accorder des contingents supplémentaires à un pays qui, d'après un récent contrôle opéré par la Direction Générale de la santé et de la sécurité alimentaire de la Commission n'est pas exemplaire d'un point de vue sanitaire. C'est pourquoi le Gouvernement français doit maintenir sa position et ne pas ratifier cet accord.



# COÛTS DE PRODUCTION

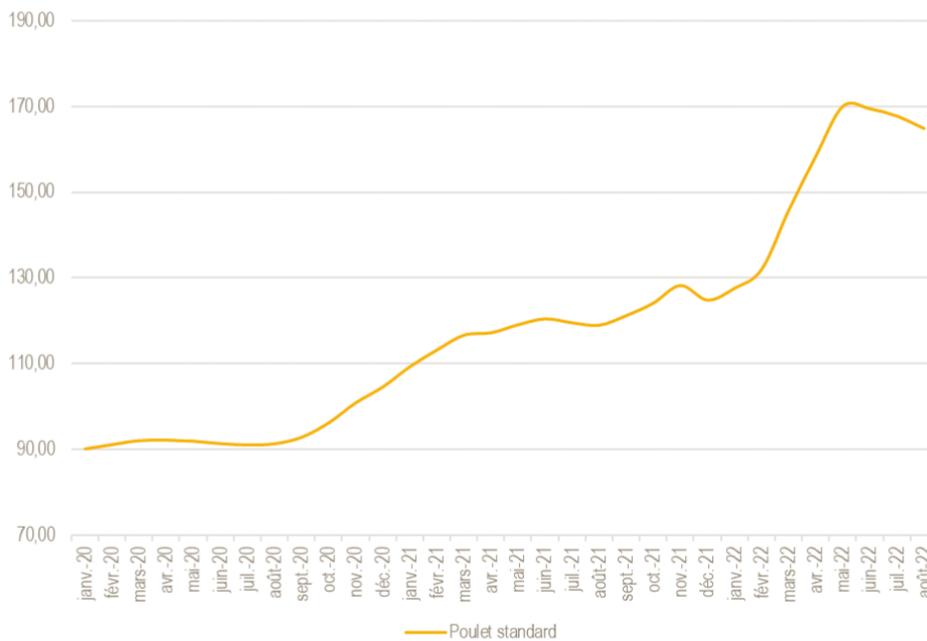
## HAUSSE INÉDITE DE TOUS LES COÛTS DE PRODUCTION : LA FLAMBÉE CONTINUE

### Maintien du coût de l'alimentation des volailles à un niveau très élevé

Depuis le début de l'année 2020, les éleveurs sont confrontés à la hausse des cours des matières premières composant l'alimentation de leurs volailles. Une situation accentuée avec le début de la guerre en Ukraine. Cette flambée a une incidence très importante puisque l'alimentation représente de 60 à 65 % du coût total de la production d'une volaille.

En deux ans, du mois d'août 2020 à août 2022, l'indice ITAVI mesurant le coût de l'aliment du poulet standard a ainsi bondi de +80 %. Malgré un léger fléchissement en août, l'indice se maintient ainsi à un niveau record.

Évolution de l'Indice ITAVI



	Poulet
2019	88,94
2020	93,87
2021	119,42
mai-20	92,00
juin-20	91,44
juil-20	91,14
août-20	91,40
sept-20	92,90
oct-20	96,26
nov-20	100,92
déc-20	104,61
janv-21	109,32
févr-21	113,23
mars-21	116,68
avr-21	117,24
mai-21	119,10
juin-21	120,45
juil-21	119,55
août-21	119,00
sept-21	121,23
oct-21	124,15
nov-21	128,25
déc-21	124,82
janv-22	127,60
févr-22	132,00
mars-22	145,79
avr-22	158,37
mai-22	169,97
juin-22	169,37
juil-22	167,67
août-22	164,79



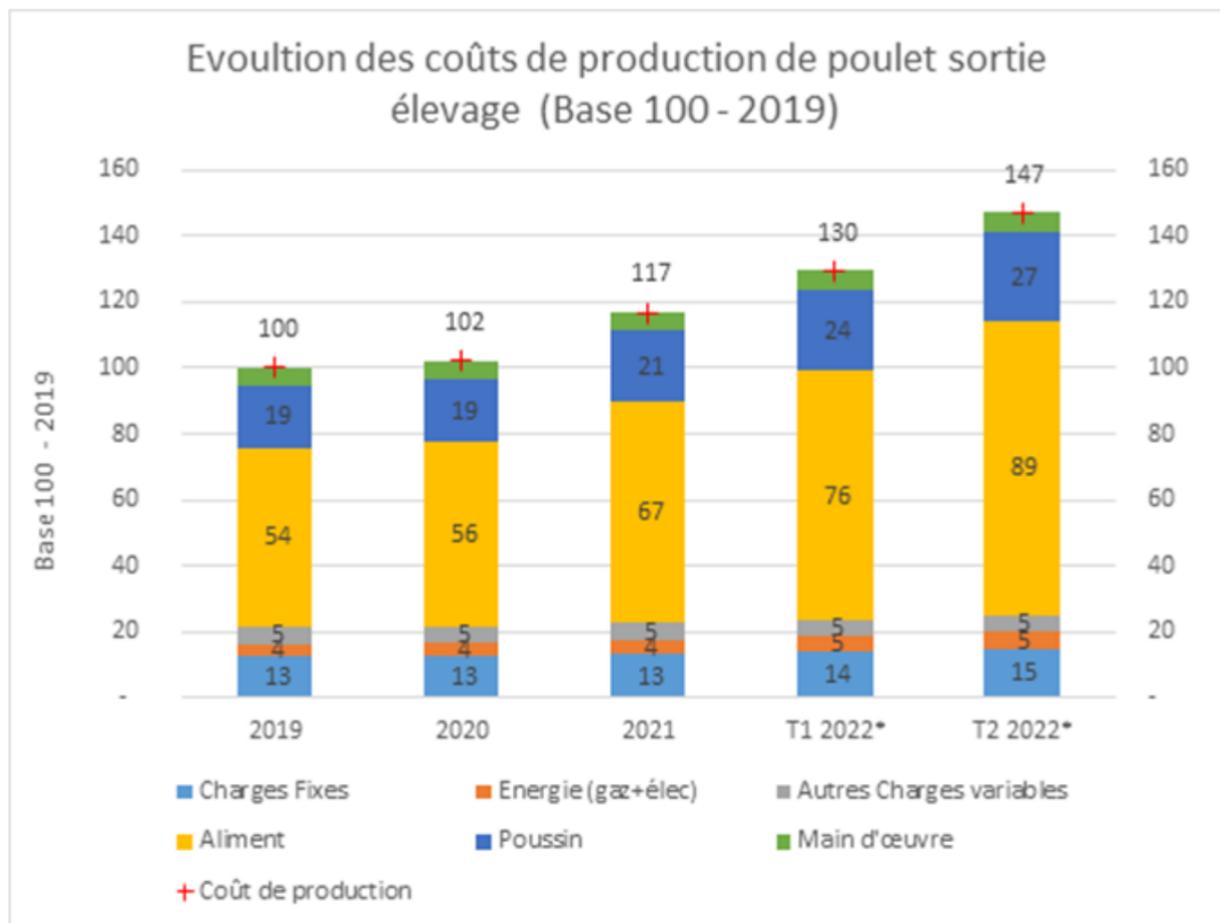
## Hausse généralisée des coûts de production : +45 % à 50 % en deux ans

Au-delà du coût de l'aliment, les éleveurs doivent également faire face à l'accélération de toutes leurs autres charges. L'augmentation des prix des poussins entrant dans leurs élevages est ainsi évaluée par l'ITAVI à +43 % sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2022 par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

De plus, au même titre que tous les autres secteurs, les professionnels de la filière des volailles de chair sont également confrontés à la hausse généralisée des coûts liés au transport, aux emballages ainsi qu'à l'énergie (+30 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2022 vs 2<sup>e</sup> trimestre 2020), qui va continuer à augmenter fortement.

Au total, l'Interprofession ANVOL estime que le coût de production d'un poulet de chair en sortie d'élevage a augmenté de +45 à +50 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2022 vs 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

Par ailleurs, la hausse des matériaux de construction handicape la rénovation et l'installation des poulaillers.



## Le modèle de la contractualisation en danger

L'interprofession demande à l'ensemble des maillons de la filière de prendre en compte l'évolution de ces indicateurs et la hausse importante du coût de production. Il s'agit d'assurer la pérennité de l'activité des éleveurs de volailles, l'approvisionnement du marché et de préserver la diversité des volailles françaises. En effet, dans la filière volaille, un mécanisme de contractualisation, lie les producteurs et les transformateurs. Aussi, il est important que les hausses de coûts de production soient répercutées jusqu'au dernier maillon.



## Plan de résilience : des aides adaptées pour l'aliment, mais difficiles d'accès pour l'énergie

L'interprofession de la volaille de chair – ANVOL – salue l'enveloppe de 400 millions d'euros débloquée pour les éleveurs dans le cadre du Plan de Résilience du Gouvernement et l'adaptation de l'« aide aliment » à la singularité de son fonctionnement par contractualisation. Les éleveurs de volaille ont en effet la particularité d'avoir leurs prix de vente de leurs animaux indexés sur le coût de l'aliment. De fait, le surcoût engendré par la hausse de l'alimentation n'est pas seulement supporté par les éleveurs. Il l'est tout autant par l'organisation de production, adossée au fabricant d'aliments ou à l'abattoir. En revanche, ANVOL déplore que l'aide concernant l'énergie soit trop difficilement accessible aux différents maillons de la filière.



À propos de l'Interprofession ANVOL :

ANVOL est l'interprofession volaille de chair. Créée dans la dynamique des États Généraux de l'Alimentation, ANVOL a été officiellement reconnue par arrêté en septembre 2018. Elle réunit 20 organisations représentatives de l'ensemble des maillons de la filière de la volaille de chair : depuis l'accoupage jusqu'à la distribution et la restauration.

La filière Volaille de Chair représente environ 100 000 emplois en France, dont 34 000 dans les élevages, pour un chiffre d'affaires d'environ 6,8 milliards d'euros en sortie abattoirs.

ANVOL pilote un plan de filière ambitieux dont l'objectif majeur est la reconquête du marché national, tout en prolongeant les actions en faveur du bien-être animal et la préservation de l'environnement.



INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR



@Interpro Anvol  
Interprofession ANVOL  
ANVOL

---

Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM-RP, Service de Presse de ANVOL, vous remercient de votre attention. Tél. : 01.48.05.19.00 - Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)

